

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Vendredi 15 février 2007

18 Clubs/ Cies présent(e)s ou représenté(e)s :

Antony, Asnières, Bagneux, Bois-Colombes, Châtillon, Châtenay-Malabry, Chaville, Clichy , Garches, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Nanterre, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux-Fontenay-aux-Roses, Suresnes, Ville d'Avray, Villeneuve-la-Garenne.

Clubs/Cies absent(e)s : Le-Plessis-Robinson, Levallois, Sèvres

Membres du Comité présents : Yves ALBERT, Alain AUDUTEAU, Bénédicte CARDIN, Christian DELOBELLE, Jean-Claude DUFOUR, Claudine GUILPAIN, Marie-Pierre JOUBERT, Yann VANDENBAVIERE, Odile VILLETTE

Membre du Comité excusé : Jean-Claude DUFOUR

Invité : Christian HEZELY - Président du Comité Régional IDF,

La séance est ouverte à 19h30

- **Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.**

- Yves ALBERT, salue et remercie la présence des nombreux représentants des clubs et Cies du Département et des archers qui seront récompensés à l'issue de l'assemblée générale.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SAISON 2006/2007

Yves ALBERT procède à la lecture du rapport **approuvé à l'unanimité**. Voir annexe

II – RAPPORTS MORAUX 2006/2007 DES COMMISSIONS

- Formation et Détection des jeunes : approuvé à l'unanimité
- Tirs de Parcours : approuvé à l'unanimité
- Sportive : approuvé à l'unanimité
- Informatique (Site Internet) : approuvé à l'unanimité
- Arbitrage : approuvé (1 abstention)

II – RAPPORT FINANCIER SAISON 2006/2007 ET BUDGET PREVISIONNEL 2008/2009

Claudine GUILPAIN, procède à la lecture du rapport **approuvé à l'unanimité**. Voir annexe

Claudine GUILPAIN, procède à la présentation du budget prévisionnel : **approuvé à l'unanimité**. Voir annexe

Le comité précise qu'il n'y aura pas d'augmentation de la côte-part départementale de la licence pour la prochaine saison sportive.

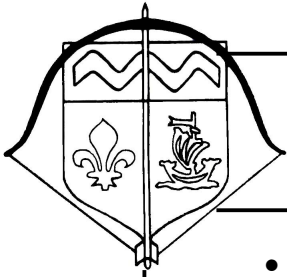
VI – ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Suite à l'appel à candidatures pour le poste de Secrétaire et renforcer l'équipe du Comité Directeur, le Comité Départemental a reçu 1 candidature par écrit et 2 candidatures spontanées le jour de l'assemblée générale. **Il est décidé de procéder à un vote à main levée.**

Siège social : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines – 92370 Chaville

Adresse de correspondance : Yves ALBERT - 1, rue Dulong 75017 PARIS

Tél. : 06 80 70 02 38 (Répondeur) **Internet** : www.tiralarc92.com



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

- Marie-Line BARRAULT, Sèvres : élue à l'unanimité
- Muriel CHIMENES, Suresnes : élue à l'unanimité
- Jean-François DE RUDDER, Gennevilliers : élu à l'unanimité

VIII – QUESTIONS DIVERSES ET SUJETS EVOQUES

- Championnats départementaux

Les Archers de la Fosses aux Astres (Villeneuve-la-Garenne), déplorent qu'à 10 jours de la compétition, aucun arbitre, principalement du 92, n'était affecté à l'arbitrage du championnat et demandent qu'elles sont les raisons de ce problème. Ils remercient les 2 arbitres qui ont arbitré la compétition et précisent que ces conditions n'étaient pas favorables tant pour les arbitres eux-mêmes, pour les organisateurs et pour l'image du Comité Départemental.

Il est demandé au Comité Départemental de veiller à la bonne coordination du calendrier des arbitrages dans le département et notamment pour les Championnats.

Rappel : L'organisation des championnats départementaux est déléguée à un club du département.

Le comité déplore l'absence d'organisateur pour les départementaux extérieurs en 2008.

Pour permettre aux archers du 92 de bénéficier d'épreuves départementales, le comité s'associe au club US GAZELEC (75) qui a la gentillesse d'accueillir les épreuves du 2x50m et 2x70m les 10 et 11 mai prochains.

Il est évoqué la tenue des archers lors des championnats départementaux et est suggéré de demander aux clubs d'informer le comité de la composition de leur tenue « officielle ». Il est indiqué que le règlement fédéral n'impose pas la tenue blanche ou de club lors des concours qualificatifs, uniquement lorsque cette information est précisée sur le mandat. Il est souvent difficile de différencier les tenues de club des tenues d'équipes...

-Site Internet du Comité

Il s'agit d'un outil de communication indispensable entre le comité départemental, les clubs et les archers. Différentes rubriques sont proposées et animées par les webmasters du département, en fonction des informations transmises par le comité et les clubs. Un forum de discussion vient de voir le jour.

Nous invitons les clubs et compagnies à communiquer sur leurs activités et à encourager les archers à consulter régulièrement le site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Pour le Comité Départemental,
Bénédicte CARDIN
Secrétaire